

Agent entretien voirie (F/H)

## Description

### Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF) !

La Ville a pour objectif de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

### Le poste

#### Le contexte:

Votre rôle est l'entretien du mobilier urbain et de la signalisation routière (sauf directionnelle), vous procédez aux réparations urgentes du domaine public.

#### Vos missions :

- Pose les plaques et les panneaux de rue
- Entretien le mobilier urbain
- Effectue divers travaux de scellement (bornes, briques...)
- Participe à toutes opérations de sécurisation du domaine public
- Entretien les chaussées
- Participe à la mise en place des manifestations de la ville
- Effectue le salage des emprises du domaine public

## Votre profil

### Vos compétences techniques :

- Connaissance du domaine des travaux de voirie
- Permis B + nacelle + chariot élévateur
- Formation à la sécurité sur les chantiers
- Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux
- Utilisation de matériels électroportatifs (marteau-piqueur, disqueuse, carotteuse)

### Vos aptitudes :

- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Polyvalence
- Sens de la sécurité
- Port de charges lourdes
- Travaux en équipe

### Avantages et conditions d'exercice :

**Localisation** : Direction des services technique

**Horaires** : Amplitude horaire de 38h hebdomadaire

Horaires des Services Techniques

(8h00-12h00 et 13h00-16h45 / 16h00 le vendredi) + 1 samedi/mois en fonction du planning

**RÃ©munÃ©ration** : rÃ©munÃ©ration indiciaire sur 13 mois, rÃ©gime indemnitaire et prime annuelle

**Action sociale** : Participation de lâ??employeur Ã la complÃ©mentaire santÃ© et Ã la prÃ©voyance  
â?? PLURELYA (chÃ¢ques vacances, coupons sportâ?)

[Candidater](#)